GIVENCHY EN GOHELLE

Notre commune

N° 146
avril
2023

Photos Tonio

Journal édité à l'initiative de la commune de Givenchy en Gohelle
communication@givenchy-en-gohelle.fr

État Civil :

Naissances

DUPONCHELLE Paulette - 28 septembre

VELASCO SANCHEZ Mathéo - 28 novembre

ZEMOUR Jules - 13 janvier

SWIERGEL Raphaël - 4 avril

LECLERCQ Achille - 11 Avril

La Mairie vous relate les naissances dont elle a eu connaissance de la part des communes environnantes. Si votre enfant n'apparait pas dans la liste merci de vous rapprocher du service jeunesse de la Mairie, Madame Kaput, 03.21.60.90.92

Ils nous ont quittés

Le 8 janvier - Michel FRAMERY

Le 11 janvier - Jean-Francois MUSCHITZ

Le 23 janvier - Ferdinand DUJARDIN

17 février - Yvette LEBAS

19 février - Stéphanie CARETTE

25 février - Jean-Francois MUZELET

22 mars - Denis RISSEN

Mariages

- Le 14 février

Telmo FERNANDEZ et GAUTHIER Nathalie

- Le 25 mars

Ludwig VERMANDEL et Aline DERVILLERS

Disponibilités de la Salle des Fêtes

2023 :	2024 :
- 3-4 JUIN	- 23-24 MARS
- 15-16 JUILLET	- 6-7, 13-14 AVRIL
- 2-3 SEPTEMBRE	- 25-26 MAI
- 29-30 OCTOBRE	- 21-22 SEPTEMBRE
- 25-26 NOVEMBRE	- 5-6, 12-13, 20-21, 26-27 OCTOBRE

Un groupe de concitoyens a eu la chance de découvrir l'Assemblée nationale le 3 février dernier.
Merci à Madame Jacqueline Maquet, Députée de notre circonscription qui a permis cette visite.
Au programme de cette journée : Déjeuner au restaurant Le Solférino - Promenade dans Paris - Visite guidée de l'Assemblée Nationale

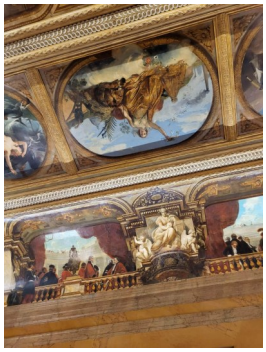

Le 27 février dernier nous fêtions déjà la 100ème sortie de la Minguet'mobile.
Ce service créé en 2021 propose une aide ponctuelle de transport, exclusivement réservée aux Givenchyssois.
Les réservations s'effectuent 48h à l'avance auprès de Mme Kaput au 03.21.60.90.92

Bilan de l'activité du service Minguet'Mobile pour l'année 2022 (41 transports)

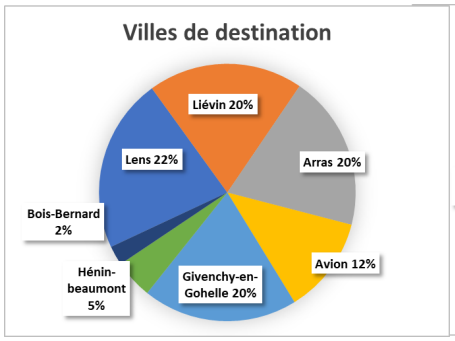

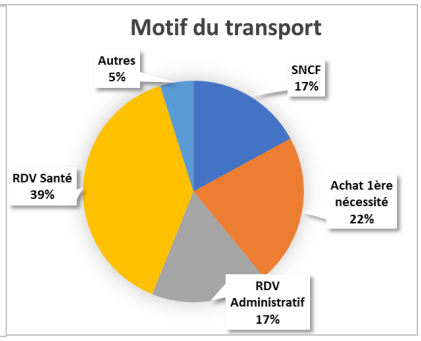

Un groupe thématique bipartisan, composé de Mme Tielemans Valérie, Mme Vandomme Sabine, M. Binienda Laurent, M. Dufresne Alain, M. Wouts Jean-Louis et M. Bruyère Jérôme, s'est réuni à deux reprises depuis le 15 Février 2023.

Celui-ci aura pour but de proposer des réunions d'informations aux habitants du village sur des thèmes variés. Si vous avez des idées, des envies ou des connaissances particulières, n'hésitez pas à nous contacter, en mairie au 03.21.60.90.90

Nouvelle entreprise Givenchyssoise :

Alexandre BUTIN, Maître cirier a lancé son entreprise de vente de bougies artisanales parfumées fabriquées en France : HEAVEN CREATION.

Alexandre est originaire de Grasse, et l'art de la bougie est une véritable passion héritée de son père. Ce sont 30 ans de savoir-faire, ainsi que des connaissances et des techniques qui lui ont été transmises dès son plus jeune âge.

C'est dans son atelier à Givenchy que sont fabriquées les bougies, moins de 72 heures après la commande, afin de préserver leur fraîcheur. De la création à l'envoi, elles sont confectionnées de façon artisanale.

HEAVEN CRÉATION est aussi la combinaison de produits d'exception, sélectionnés avec soin :

- Une cire de soja et kérafine végétale
- Des fragrances issues de Grasse respectant les normes européennes CLPCE N°1907/2006 & 1223/2009/CEE et françaises IFRA
- Une mèche en coton tressée avec fibre végétale
- Un récipient en verre recyclable

Il est possible d'apporter de la personnalisation aux bougies pour tous les événements de la vie : baptême, anniversaire, mariage, etc.

HEAVEN CRÉATION
62580 GIVENCHY-EN-GOHELLE
2 Clos du bois fossé
Téléphone : 06 19 86 97 78
Courriel : heaven-creation@hotmail.com

JUDO CLUB DE GIVENCHY

C'est une actualité riche en évènements au Judo Club depuis le début de cette année !

Nouvelle ceinture Noire au club

Arrivé au club en 2011 dans le groupe des «petits», Gabriel Jasinski est devenu fin décembre dernier la seconde ceinture Noire entièrement formée au club : c'est l'aboutissement d'un long chemin et un exemple pour nos plus jeunes judokas.

Petit Club ? Haut niveau !

Pour la seconde saison consécutive, le JudoClub de Givenchy voit plusieurs de ses judokas qualifiés dans les phases finales de Championnats de France en NeWaza (judo au sol). En juniors et cadets : Rémi , Gabriel et Virgile ont porté haut les couleurs du club, malheureusement sans parvenir au podium mais avec une remarquable 5ème place pour Gabriel.

Chez les séniors : Virgile participe également accompagné d'Anthony, Fabrice et Medhi, Anthony monte sur la 3ème marche du podium et accroche une médaille supplémentaire à son palmarès !

Petit Club ?? Très haut niveau !!

Le 25 février dernier, c'est un représentant de l'élite du judo mondial qui était présent à Givenchy ! Sous l'impulsion de notre professeur Anthony Semain, le club a eu le plaisir et le privilège d'accueillir Toma NIKIFOROV, compétiteur belge de très haut niveau*, pour une séance de judo exceptionnelle. Cent-vingt judokas et judokates des clubs du département et même de l'Oise ont fait le déplacement à Givenchy. Pendant plus de deux heures, Toma a animé ce cours hors du commun qui s'est terminé par une longue séance de photos. Monsieur le Maire et son adjoint n'ont pas manqué cette occasion de rencontrer ce champion international.

*double champion d'Europe, double médaillé Mondial, deux participations aux J.O, vainqueur du tournoi de Paris.

HISTOIRE LOCALE ET VIE ANCIENNE

Tu te souviens ???!!!!....

Quel plaisir de retrouver des photos, d'en partager les souvenirs, de nommer les camarades d'école. L'association d'Histoire Locale de Givenchy souhaite partager ces moments de plaisirs avec vous.

La photo de classe est un rituel né il y a150 ans, toujours vivace, auquel reste très attaché la famille. Parents et enfants aiment garder et revoir une trace de leurs années d'école en feuilletant les albums photos.

Si vous avez des photos même anciennes, vous pouvez nous les transmettre à l'adresse suivante : nadette.camphin@gmail.com ou nous contacter au 06 89 74 38 53.

FOYER RENCONTRES ET LOISIRS

Les clubs du 3e âge ont pour vocation de rompre l'isolement des seniors en leur offrant des moments de détente et en favorisant le partage avec d'autres personnes, de leur âge et même parfois plus jeunes ou plus âgées.

Il est réellement indispensable aux seniors d'entretenir un lien social. Parfois, se rendre au club où l'on est inscrit est la seule sortie de la semaine pour une personne âgée. Il est donc primordial de faire perdurer cette activité,

Pour toutes ces raisons, le Foyer Rencontres et Loisirs vous propose chaque jeudi de 14h30 à 17h30 à la salle des fêtes diverses activités, jeux de sociétés, sorties culturelles, restauration, le tout dans une ambiance amicale et joyeuse.

Venez nous rencontrer, essayez, échangez…. Et adhérez si ça vous plaît.

AMICALE LAÏQUE

AMICALE LAÏQUE
DE GIVENCHY EN GOHELLE

L'Assemblée générale de notre association « Amicale Laïque de Givenchy en Gohelle » s'est tenue le lundi 27 mars 2023, notre conseil d'administration et notre bureau ont été partiellement renouvelés conformément à nos statuts. Durant l'année 2022, nos activités ont repris pleinement, nous avons même enregistré une augmentation du nombre d'adhérents.

Le week-end des 03, 04 et 05 mars, nous avons organisé un concert avec deux groupes rock régionaux, un bal folk et un karaoké ainsi que toute l'intendance nécessaire au bien vivre des spectateurs et participants. Bien que ces trois jours aient rassemblé au total prés de 300 personnes, nous espérions une présence plus forte de nos concitoyens. Il nous appartient dorénavant de faire plus de publicité au sein du village.

Le week-end des 25, 26 et 27 mai, nous organiserons d'autres festivités où nous mettrons en exergue notre nouvelle activité « danses irlandaises » qui se déroulera de 19h00 à 20h00, salle des fêtes, les mercredi 5 avril, 10 mai, 07 juin 2023, puis à partir de septembre.

Enfin nous remercions Monsieur le Maire, ses adjoints et l'ensemble du personnel communal pour le prêt de la salle des fêtes, la fourniture et la mise à disposition de tout le matériel nécessaire à l'intendance de ces manifestations.

Alain DUFRESNE, président de l'association « Amicale Laïque de Givenchy en Gohelle ».

Quand les joueurs du HandBall club de Givenchy s'exportent !

Les handballeurs de l'Ensemble Baudimont étaient en finale du championnat de France à 11h vendredi 31 mars face à Cherbourg.

Après un beau premier tiers temps, leurs adversaires sont revenus au score avant de les dépasser.

Malgré les efforts et les arrêts multipliés du gardien Bastien, les jeunes n'ont pas réussi à repasser devant.

Félicitations à tout le groupe pour l'ensemble de la compétition.

L'équipe termine vice-championne de France de handball et revient avec de beaux souvenirs.

Toutes nos félicitations à Ulric BACQUEVILLE, Mathis FOLLET, Hippolite TERNAUX et Nathan DESPATURES.

Page Prévention

La sécurité de nos aînés ...

Prenons soin de nos aînés et des personnes vulnérables !

Vous trouverez dans ce bulletin une fiche d'inscription (image ci-contre), ayant pour objectif de compléter le registre de « Prévention Canicule et Crises Sanitaires)

Merci de prendre quelques instants pour le compléter et le rapporter en mairie

FICHE INSCRIPTION

CCAS

Registre Nominatif Prévention Canicule et Crises Sanitaires

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du plan départemental de prévention canicule, la Municipalité est dans l'obligation de recenser les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes handicapées ou reconnues inaptes au travail de plus de 60 ans.

C'est pourquoi, vous avez la possibilité, si vous les souhaitez, de nous faire part à l'aide du coupon-réponse ci-dessous, de votre situation ou de nous alerter sur la situation de personnes proches Ce coupon est à redéposer en Mairie - Place Raoul Briquet.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations dinstainguées.

Pierre SENECHAL

Identité du Bénéficiaire :

Nom - Prénom : ----------

Date de naissance : ___/___/___

Adresse : .....

Téléphone : ___/___/___/___/___

Portable : ___/___/___/___

Contact d'un proche : Nom : .....

Téléphone : ___/___/___/___/___

Situation familiale : ◯ seule ◯ en couple ◯ en famille

Conformément à la loi RGPD du 28 Juin 2018 sur la protection des données, les données personnelles collectées par le biais de ce formulaire ne seront utilisées que dans le cadre du registre de prévention, et ne seront en aucun cas transmises à des fins commerciales.

La menace des frelons asiatiques ...

Frelon asiatique

Frelon européen

MESURES DE SECURITE

- inspecter vos arbres / haies pour déceler l'éventuelle présence d'un nid
- Contacter dès que possible la Mairie, au **03.21.90.60.60**

Entretien des haies ...

LES INTERDICTIONS

Il est interdit de tailler des haies ou d'abattre des arbres entre le 15 Mars (pour les particuliers) et le 31 Juillet. Cette interdiction est instaurée par le Parlement européen afin de protéger la période de reproduction et de nidification des oiseaux.

LES OBLIGATIONS

Une haie doit être plantée à 50 cm minimum de la limite de propriété, et ne doit pas dépasser 2 m de haut. La haie ne doit pas déborder sur le domaine du voisin ou sur le domaine publique.

En cas de doute ou pour plus de renseignements sur les obligations, merci de vous rapprocher du service urbanisme de la commune - Mme Ben Ali au 03.21.60.90.91 ou par mail à l'adresse suivante : urbanisme@givenchy-en-gohelle.fr.

Retour sur la Vice-Présidence de notre Maire

Eau et Assainissement

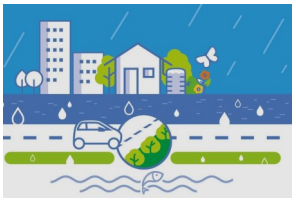

Forum National de la Gestion durable des Eaux pluviales 30-31 mars
Stade Bollaert - LENS

L'eau de pluie, un enjeu mondial et des impacts sur les territoires.

La gestion des eaux pluviales s'inscrit dans une démarche écologique durable dans le contexte actuel de changement climatique : inondations, sécheresse, préservation de la ressource et de la biodiversité, risques de pollution, aménagement de l'espace... Pour les professionnels et les collectivités, il est désormais crucial d'appréhender ces problématiques. Le forum national de la gestion durable des eaux pluviales est l'occasion pour eux d'obtenir des informations, de se former, en découvrant les techniques alternatives et compensatrices, pour une gestion efficace des eaux pluviales.

Monsieur le Maire, Vice-président de l' Agglomération de Lens-Liévin a accueilli les classes de Cm1 et Cm2 à la journée de sensibilisation dédiée à la préservation de la ressource en eau ce 21 mars dernier.

Jeux, expérimentations scientifiques étaient au rendez-vous. Les élèves ont pu re-découvrir le cycle de l'eau et comment préserver cette ressource.

Ce mardi 21 mars, les classes de CM1/CM2 ainsi que d'autres classes de la C.A.L.L. se sont rendus en bus au stade Bollaert-Delelis pour une sensibilisation sur le thème de l'eau. Une fois arrivés sur place, nous avons été accueillis par des personnes de la C.A.L.L. Tout d'abord, nous avons goûté différentes eaux aromatisées dans les salons V.I.P. du stade. Ensuite, les deux classes ont été photographiées avec M. Sénéchal. Enfin, nous avons participé à un jeu de société et assisté à une petite expérience sur l'eau. Cette sortie nous a permis d'apprendre beaucoup de choses de manière amusante notamment que l'eau est précieuse, protégeons-la !

Les classes de CM1 et de CM2

JOYEUSES PÂQUES

Préparation

des Agneaux

Pascals

avec Monique

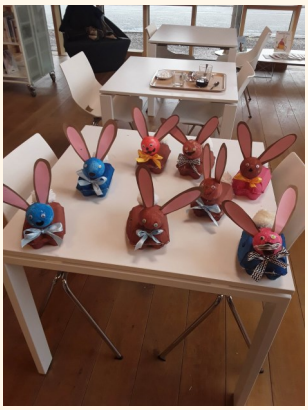

Entre surprises, rires, partage et créations; les fêtes de Pâques se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur !

Petits et grands en garderont pour sûr de bons souvenirs.

Nos écrivains !

Mael VIDELAINE,
Le mirage des mots

Recueil de poèmes illustrés par mes soins par le biais d'une intelligence artificielle.
Les images permettent de donner plus de vie aux poèmes et de retranscrire de manière différente ce que je veux transmettre aux lecteurs.
Il compte 50 textes environ et plus de 120 pages.
Chaque poème a son illustration propre.
Il est sorti en février 2023.
Comparé aux deux premiers livres, celui-ci est sorti par le biais d'une maison d'édition française le Lys Bleu à Paris.
Il se trouve partout surtout sur internet, à la Fnac..
Ça donne un peu plus de sérieux le fait qu'il soit édité par une maison d'édition que par mes soins
Il est également référencé à la bibliothèque nationale de France cela représente un certain prestige pour moi.
C'est une sorte de grand journal intime ou chaque émotion est structurée, un peu comme un jardin à la française
C'est de la raison dans la passion.
Je préfère garder mon nom quand j'édite mes livres. Il fait référence à ma famille, à mon vécu.
C'est comme si je faisais vivre ma famille à travers moi.

Guillaume LETIENNE,
Le rallye de la mémoire

Un livre de jeunesse, pourquoi? Avant d'être douanier, j'ai travaillé en médiathèque, section jeunesse. Ce type d'écriture m'est donc familier. **Comment vous sont venus l'histoire et les personnages?** En 2017, quand on a commémoré le centenaire de le bataille de Vimy. Nous avons vécu l'évènement en famille, cela nous a marqué. C'est ce qui m'a inspiré. Pour les personnages; c'est très simple, Élise, c'est une de mes filles. Le reste ce sont ses copains de classe (dont j'ai conservé les prénoms) et l'instituteur c'est Arnaud Danel qui est toujours en poste à l'école. **Que pouvez vous nous dire plus sur ce livre?** Il fait partie de la collection polars en Nord Junior, il porte le numéro 61 et comporte 96 pages. Il est disponible au furet, chez Cultura et sur internet au prix de 7,90 euros. (En revanche il n'existe aucune version E-book, c'est une volonté de l'éditeur) Il me reste également quelques exemplaires à la maison pour les givenchyssois et givenchyssoises intéressés.
Ce livre dénote un peu de la ligne éditoriale classique habituelle de la collection dans le sens où le cœur de cible du lectorat sont les 9-12 ans (CM1-CM2-6eme-5eme). D'ordinaire, le panel est beaucoup plus large.
Cependant, se voulant intergénérationnel, il s'adresse autant à l'enfant, qu'à ses parents, ses grands-parents ou ses arrière-grands-parents. Un adulte peut parcourir Le rallye de la mémoire sans éprouver un sentiment de frustration, le style ayant été étudié pour. C'est, en outre, un ouvrage à vocation pédagogique assumée, qui peut servir de support en classe (principalement pour les CM1 et CM2), j'y lance de nombreuses pistes pouvant être développées par les enseignants.
« J'espère qu'il passera de main en main et qu'il suscitera des discussions au sein des familles, car beaucoup ont des aïeux qui ont combattus en 14-18. »

Programmation :

Mai

17 et 24 : atelier fête des mères

13 : dictée

Juin

3 : atelier fête des mères

14 et 17 : atelier fête des pères

21 : atelier création de poèmes avec Mael Videlaine

Fête de la musique

Juillet

1er : dictée

11 et 18 : heure du conte pour les 3-5 ans

12 : atelier création lampion pour 14 juillet

8 et 26 : après-midi jeux de société

5 et 28 : après-midi jeux vidéos

Bonne fête Mamie

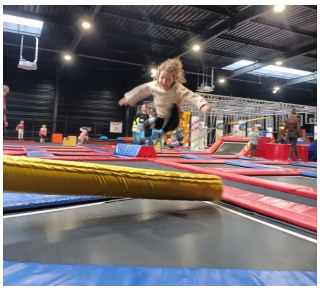

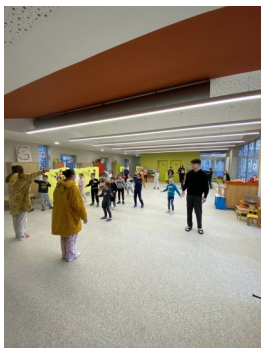

Centre aéré, février 2023

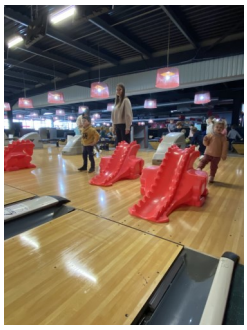

CENTRE DE LOISIRS 2023 :

Inscriptions du 15 au 26 mai 2023 auprès du service jeunesse.

Le Conseil Municipal a voté l'allongement de la durée du centre de loisirs estival. À partir de cette année nous aurons le plaisir d'accueillir les enfants durant 7 semaines soit pour l'été 2023 du 10 juillet au 25 août .

Pour rappel la Municipalité a choisi de ne pas augmenter les tarifs de l'ALSH.

Nous vous attendons nombreux cette année encore !!

Nos ainés ont pu partager un moment de convivialité, autour d'un morceau de galette le 20 janvier dernier.

Séniors en forme à Givenchy en Gohelle :
Atelier Nutrition

EXPRESSION LIBRE

GIVENCHY NATURELLEMENT (Groupe minoritaire)

Relayant les inquiétudes de riverains du futur lotissement rue de l'égalité, nous avons posé les questions suivantes lors du récent conseil municipal du 22 mars 2023 :

1) Comment va être structuré le lotissement de 32 lots ?
2) Y a-t-il un cahier des charges établi par la commune en matière d'urbanisme pour les futures constructions ?
3) Quels seront les impacts environnementaux ?

4) Le terrain étant en pente , comment vont être récupérées les eaux pluviales ?

5) Quel cheminement va emprunter le canal des eaux usées ?
6) Comment vont être absorber les nouveaux flux routiers entrants et sortants de cette résidence ?
7) Est-ce que les flux de transports en commun vont être adaptés ?
8) Est-ce que la société Stempniak en charge de ce projet à la certitude d'acquérir l'ensemble des terrains qu' elle convoite ?
9) Quels sont les critères d'attributions des lots ? La mairie sera-t-elle partie prenante dans le choix des acquéreurs de ces lots ?

Certaines réponses apportées restent ambiguës, vous pouvez dores et déjà le vérifier sur la retransmission du conseil du 22 Mars sur la page Facebook de la Mairie ou en consultation des procès verbaux des conseils.

Cette ambiguïté porte notamment sur le raccordement des VRD (voiries et réseaux divers) au réseau public, la gestion de l'augmentation du flux des véhicules et la mise en œuvre d'une déserte "transport en commun".

Les modifications apportées auront un impact certain sur la vie du village sans oublier la destruction d'une partie du poumon vert qui demeure un attrait incontestable.

D'autres questions se posent :

Quand débuterons réellement les travaux d'aménagement de ce lotissement et quels seront leur durée ?

Les futurs habitants bénéficieront-ils de structures médicales adaptées (cabinet médical, etc...)?

Tout habitant de notre commune doit être associé à ces projets complexes.

Une réunion publique s'impose !

Dans le même registre, qu'en est il de l'antenne Bouygues prévue rue Gallieni ?

Nous restons à votre disposition via notre email naturellement.givenchy@gmail.com et notre page Facebook

Givenchy Naturellement

AVANCER ENSEMBLE POUR GIVENCHY (Groupe majoritaire)

Barrage ?

"… à celles et ceux qui ont voté pour moi, non pour soutenir mes idées mais pour faire barrage à celles de l'extrême droite, votre vote m'oblige. Ce soir je ne suis plus le candidat d'un camp, mais le Président de toutes et tous." Ces mots ne sont pas datés du siècle dernier. Ils ont, à quelques jours près, un an. Ils ont été tenus par le Président Macron le 24 Avril 2022.
Ils résument de fort belle façon ce que devrait être une démocratie.

Devrait.

Il n'est, dorénavant, pas inconcevable de se poser la question du dévoiement des moyens de l'État, contre le Peuple.

Nonobstant des nombreuses manifestations contestatrices, largement soutenues dans l'opinion publique, le Gouvernement reste aveugle et sourd oubliant les règles élémentaires de la démocratie.

Ce 17 Avril 2023, M. le Président de la République encore: "Personne, et surtout pas moi, ne peut rester sourd à cette revendication de justice sociale."

Y croire encore. Un peu ? Beaucoup ? Pas du tout ?

Je n'ai pas la réponse. Juste un étrange sentiment d'énorme gâchis. Une forme extraordinaire d'incompréhension quant à l'application et à l'interprétation de la Loi, avec un écart se creusant entre le légal et le légitime.

Ce faisant, nous avons devant nous "100 jours d'apaisement" alors profitons-en avant le retour du désordre ambiant ?

Barrage, disions-nous ? Prenons garde à ce que ce barrage ne devienne une tour qui nous empêcherait de bâtir une société plus libre, égalitaire et fraternelle.

Pour le groupe majoritaire
Jérôme BRUYERE

PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

SÉCHERESSE : le Pas-de-Calais en vigilance

Pour économiser l'eau chaque geste compte

particuliers

A la maison

- Vérifiez régulièrement votre compteur d'eau et réparez les fuites
- Ne laissez pas couler l'eau inutilement
- Évitez de nettoyer façades, toitures et terrasses
- Lavez votre véhicule dans une station de lavage
- Faites tourner lave-linge et lave-vaisselle lorsqu'ils sont pleins, choisissez le mode « éco »
- Installez des équipements sanitaires économes en eau (chasse d'eau, mousseur, pomme de douche)

Au jardin

- Paillez le sol pour conserver l'humidité
- Récupérez l'eau de pluie ou de rinçage
- Évitez d'arroser les pelouses
- Arrosez tard le soir pour réduire l'évaporation
- Réduire le nombre d'arrosages
- Tenez compte de la pluie prévue ou déjà tombée

entreprises, collectivités

- Luttez contre les fuites de réseaux
- Limitez l'arrosage des terrains de sports, massifs et espaces verts
- Optimisez le processus de production
- Mettez en place des procédés économes en eau

agriculteurs

- Lorsque c'est possible, adaptez vos assolements
- Évitez d'arroser en dehors des cultures et en cas de vent fort
- Optimisez les apports d'eau (outils d'aide à la décision)
- Luttez contre les fuites sur le matériel et sur les réseaux

Budget 2023 : des défis et des opportunités pour notre village !

La pandémie de COVID-19 a eu des conséquences économiques importantes pour notre village. La hausse des prix du carburant et de l'énergie, ainsi que la pénurie de matériaux, ont entraîné une augmentation des coûts pour les entreprises, les particuliers et notre commune.

Malgré ces défis, la municipalité, *par 16 voix pour et 3 voix contre*, a voté un budget ambitieux avec pour grandes lignes :

- **Pas d'augmentation de la part communale des impôts directs, et ce pour la 9ème année consécutive !**
- Augmentation d'une semaine de fonctionnement du centre de loisirs l'été sans augmentation des tarifs
- Maintien des subventions aux associations
- Maintien des services

La municipalité, toujours en poursuivant son désendettement, poursuit ses investissements pour améliorer le cadre de vie des givenchyssois : soutien aux commerces de proximité, acquisition de mobilier urbain, nouveau logiciel périscolaire, aménagement de la cour de l'école primaire, projets visant à la réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments, sécurisation des accès des locaux, étude pour l'extension de la salle de sports et étude pour l'école maternelle, mais pas seulement…

Vous retrouverez en chiffres et en détail, votre budget 2023 dans une prochaine édition spéciale.

Décisions du Conseil Municipal :

Séance du 10 janvier 2023

Organisation d'une sortie à l'Assemblée nationale le 3 février 2023 *unanimité* – Octroi d'une subvention exceptionnelle de 1180 euros à Monsieur DRUON, versée à l'association « Les 4 L des terrils » pour un raid humanitaire au Maroc *unanimité* – Accord de rétrocession des voiries, réseaux et espaces verts du lotissement le Buisson aux Œufs après achèvement des travaux *unanimité*

Séance du 22 mars 2023

Information : reconduction de l'organisation scolaire des écoles – Acquisition de parcelles de terrain cadastrées AD 160 et AD 524, impasse Jean Jacques Rousseau pour 60 000 euros *16 voix pour et 3 contre* – Autorisation de défendre les intérêts de la commune dans la requête en appel n°2300233 *16 voix pour et 3 contre* – Vœu sur la loi de réforme des retraites.

Séance du 11 avril 2023

Vote du compte administratif, compte de gestion et affectation du résultat de fonctionnement 2022 pour un montant de 353 858.28 € *15 voix pour et 3 abstentions* - Fiscalité 2023 : taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties 48.61 %, taxe sur les propriétés non bâties 79.50 %, taxe d'habitation sur les résidences secondaires 17.67 % *unanimité* - Budget primitif commune 2023 : section de fonctionnement 1 744 587 € et section d'investissement 1 172 600 € *16 voix pour et 3 contre* - Subventions aux associations pour un montant total de 22 170 euros *unanimité* – Fonctionnement du centre de loisirs sur 7 semaines l'été contre 6 semaines auparavant avec maintien de la participation des parents (pas d'augmentation de tarifs)– Actualisation du barème de rémunération de l'équipe d'animation - Maintien de la participation financière de la commune pour les BAFA et BAFD *unanimité* – Admissions en non-valeur des créances irrécouvrables pour un montant de 253.63 € *unanimité* - Provision sur créances douteuses pour un montant de 2 028 € *unanimité* - Autorisation de remboursement des locations de la salle des fêtes en cas d'annulation sous conditions *unanimité* – Approbation d'une mission de programmation et d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'école maternelle *16 voix pour et 3 contre*

Givenchy
en Gohelle

Objet perdu

Recherche son
proriétaire

Les crottes volantes n'existent pas encore ! Alors pour le respect de chacun, veillez à ramasser les déjections de vos amis à 4 pattes.